

DÉCLARATION DE MEXICO.

III^e CONGRÈS MONDIAL DE LA TRANSDISCIPLINARITÉ

1^{er} mars 2024. – Version française résumée, adaptée et complétée par le CIRET (France) en accord avec les trois autres comités d'organisation du colloque, chacun étant responsable de la traduction en sa langue : Cetrans (Brésil), Transcomplexa (Mexique), Chaire Unesco de Florence (Italie).

Le Comité International d'Organisation du III^e Congrès Mondial de la Transdisciplinarité, qui s'est tenu du 30 octobre 2020 au 15 octobre 2021, adopte cette Déclaration, entendue comme principes fondamentaux pour la communauté des chercheurs et praticiens transdisciplinaires. Cette adoption s'inscrit dans la continuité de la « Charte de la transdisciplinarité » (1994) et du Message de Vila Velha-Vitoria (2005), formulés respectivement lors des deux premiers Congrès Mondiaux de la Transdisciplinarité.

Article 1.

L'essence de la transdisciplinarité constitue un apport fondamental pour le renouveau de nos valeurs et notamment celles de coopération, de dialogue et de paix, qui nous humanisent et nous rassemblent.

Article 2.

La démarche transdisciplinaire est une façon d'aborder autrement et ensemble nos objets d'étude, sans nous limiter aux frontières de chaque discipline, et d'aller toujours plus loin dans l'expression des capacités humaines.

Article 3.

La méthodologie transdisciplinaire n'est ni une idéologie ni une religion, c'est une autre approche de nos démarches scientifiques. Elle constitue une recherche continue et collective centrée sur la connaissance douée d'une conscience qui s'appuie sur nos intelligences sensibles et corporelles. Cette conscience anime notre humanité et permet à chacun, de par son histoire personnelle, de se réaliser et de participer ainsi à l'unité et à la diversité du monde complexe dont nous faisons tous partie.

[Addendum pour la version française de la déclaration concernant la notion d'intelligence artificielle (IA), d'origine non naturelle.] L'essor rapide et mondial de la recherche sur l'IA ne permet pas d'en préciser les limites qui en sont actuellement sans cesse repoussées. Celle-ci prend cependant pleinement place dans les réflexions, théorisations et recherches transdisciplinaires. A noter cependant : la traduction française de Artificial Intelligence depuis l'anglais est erronée et génère des confusions que cette déclaration souhaite clarifier : « intelligence » en anglais équivaut à « renseignement » en français. Il faudrait donc la traduire par « renseignement artificiel », ou « renseignement statistique » (puisque basé sur le traitement automatisé de grandes quantités d'information), ce qui d'emblée rendrait compte des manquements et des dangers de ces techniques, ou encore « artifice d'intelligence ».

Article 4.

La transdisciplinarité naît et se développe comme étape postérieure à la multi, pluri et interdisciplinarité, plus avancée et non antinomique, permettant d'approfondir le rapport entre les disciplines et la complexité de la réalité, vers une connaissance plus étendue. Cette production

de savoirs s'appuie sur des *modus operandi* qui prennent en compte la pensée, l'action intentionnée et le ressenti mental et corporel. L'approche transdisciplinaire est désormais reconnue par la recherche contemporaine.

Article 5.

Les prémisses de la transdisciplinarité se fondent sur un paradigme de la connaissance humaine affirmant un pouvoir d'exploration et de transformation de la réalité propre à l'*homo sapiens sapiens*. Ce dernier est l'héritier de l'évolution d'un vivant doté de diverses formes d'intelligences qui se sont développées depuis des millions d'années sur Terre. Ce vivant se constitue d'êtres sensibles partageant une seule et même biosphère en constante évolution. Notre potentiel de connaissance et d'action est lié au maintien des capacités d'expression et de réalisation des autres espèces. L'approche transdisciplinaire consiste précisément à regarder au-delà des barrières et séparations apparentes pour aboutir à une coexistence naturelle et respectueuse de tout et de tous.

Article 6.

L'ouverture aux savoirs transdisciplinaires conduit au dépassement des catégories disciplinaires classiques qui prévalent souvent dans les épistémologies, théories et pratiques de recherche et d'enseignement. La critique transdisciplinaire laisse apparaître les limites d'une connaissance linéaire fondée sur la seule logique du contradictoire, d'une recherche disciplinaire, restreinte de fait à des segments limités de la réalité, tels que le sujet, la nature, la société ou la culture... Autant de domaines qui aboutissent, pris isolément, à une vision de la réalité fragmentée, discriminante, séparée, non viable et potentiellement gouvernée par des intérêts et des pouvoirs particuliers ou privés, à visée hégémoniques et personnelles non respectueux de la diversité de notre monde.

Article 7.

La connexion entre savoirs, connaissances et niveaux de réalité fait apparaître, grâce à la mise en œuvre de codifications, de catégories et de logiques circulaires, spirales et récursives, les processus qui relient des domaines et des contenus, du local au global, généralement considérés comme des silos autosuffisants et indépendants. Cette stratégie de convergence propre à la transdisciplinarité mobilise les acteurs, les langages, les épistémologies, les théories, les savoirs, les pratiques de terrain et les pratiques scientifiques portant sur la nature, les cultures, les arts, les littératures, les sociétés, les religions, les spiritualités...

Elle actualise des problématiques et des connaissances anciennes concernant l'individu, le groupe, les communautés et les sociétés. Dans cette perspective, les savoirs et les connaissances transdisciplinaires génèrent une recherche, une éducation et une professionnalisation qui se croisent et s'enrichissent mutuellement et pacifiquement.

Article 8.

La démarche transdisciplinaire opère un retournement cognitif orienté vers l'unité de l'espèce humaine par-delà sa diversité, convergeant vers une réalité complexe, libre et interdépendante, régénérative et pacifique. L'éducation transdisciplinaire est le stade actuel le plus avancé d'une intelligence humaine sensible, dialogique, holopraxique, qui va de la logique de la survie, de la domination et de la discrimination vers celle de l'établissement de civilisations harmonieuses gérant ensemble de façon équitable et démocratique les productions communes. Elle prône un

droit universel à la connaissance acquise par une éducation approfondie et orientée vers le partage d'un bien commun.

Article 9.

L'éducation transdisciplinaire s'appuie sur toutes les expériences humaines, privées et publiques, des jeunes aux adultes, de la famille aux institutions d'enseignement, des loisirs à la formation pour et par le travail, en contexte d'éducation formelle, non formelle et informelle. La transdisciplinarité crée de nombreuses prises de conscience, facilite la réflexion et interprète nos observations internes et externes en vue d'établir des relations de confiance et de sécurité véritablement humaines. Elle exprime et renforce les dimensions épistémiques, corporelles et spirituelles, émotionnelles et affectives, politiques, rhétoriques, poétiques, artistiques et philosophiques de l'être humain.

Article 10.

Il s'agit d'accepter d'étudier l'inconnu, du micro au macro physique, des processus psychiques et mentaux, ou encore du monde des symboles et des archétypes. L'acceptation de l'altérité et du différent rend possible l'émergence d'une culture de paix.

Article 11.

Les principes fondamentaux de la transdisciplinarité sont en perpétuelle mutation. À ce jour, ils s'établissent, sur les théories suivantes : la logique du Tiers Inclus, les Niveaux de Réalité, la Complexité. Leur aboutissement s'accomplit avec la formalisation du Tiers Caché. La description de l'univers transdisciplinaire s'enrichit sans cesse de nouvelles théorisations. Elle s'approfondit d'approches et d'ouvertures contemporaines telles que les épistémologies d'avant-garde et les nouvelles catégories de recherches, d'investigations et de savoirs. Ceci afin de produire de nouveaux modèles de compréhension du réel et des scénarios d'action pour un bien mis en commun.

Article 12.

Dans une perspective humaniste, la valeur ajoutée de la transdisciplinarité revêt un caractère prioritaire et essentiel pour permettre des conceptualisations théoriques renouvelées. Par exemple, les liens entre énergie et matière; micro et macro-structure du réel; nature et humanité; intra et inter espèces ou encore ontologie, technologie et technontologie (transtechnologie).

Article 13.

Pour toutes les générations, la transdisciplinarité renforce les valeurs irremplaçables de nos civilisations telles que la protection et le soin de domaines émergents et fragiles; le dépassement des conflits entre les individus, les groupes d'intérêts et les gouvernements; entre les citoyens et les institutions. Il existe en effet une dialectique fondamentale entre unité cosmique et menaces sur la biodiversité générale : la transdisciplinarité propose une transition dialogique vers la résolution des violences et des guerres ou encore la stabilisation de la période de l'anthropocène.

Article 14.

Dans une perspective humaine et non humaine, ouverte de la planète à l'espace, la valeur ajoutée de la transdisciplinarité revêt ainsi un caractère prioritaire et essentiel pour permettre

des conceptualisations théoriques renouvelées. Par exemple, les liens entre énergie et matière; micro et macro structure du réel; nature et humanité; ou encore humanité, ontologie, technologie, technontologie, et donc sens éthique donné aux apports des nouvelles technologies.

Article 15.

Pour notre génération et pour les générations futures, la transdisciplinarité renforce les valeurs irremplaçables de nos civilisations telles que la protection et le soin de domaines émergents et fragiles ; le dépassement des conflits entre les individus, les groupes d'intérêts et les gouvernements ; entre les citoyens et les institutions. Elle promeut une éducation à l'intelligence sensible et complexe pour mener des activités humaines locales, nationales et mondiales régénératrices qui prennent soin de manière intègre de la biosphère et qui développent des technologies vertueuses (transtechnologie). En raison de l'extension des champs d'action de la transdisciplinarité, certaines priorités se dégagent, telles que la coopération internationale pour des relations justes et inclusives; le renforcement des pratiques démocratiques dans tous les systèmes et institutions; une recherche d'un progrès raisonné dans les pratiques professionnelles et les activités humaines; l'approfondissement de méthodologies transdisciplinaires en vue de leur utilisation, diffusion, suivi et évaluation systématiques.

Signatures

Sont cosignataires de cette Déclaration
les membres du Conseil d'administration du CIRET